

Nicolas SARKOZY souhaite que l'on continue de développer fortement l'alternance qui est une des meilleures solutions face au chômage des jeunes. Nicolas SARKOZY a fixé un objectif de 800 000 apprentis en 2015 contre 600 000 actuellement. Pour accélérer ce mouvement, il propose que les entreprises qui ne respectent pas le quota de 5% de jeunes en alternance, voient leurs sanctions financières doubler. Nicolas SARKOZY souhaite aussi généraliser l'alternance en dernière année de baccalauréat professionnel et de CAP, pour renforcer les rapports entre l'école et l'entreprise.

Nicolas SARKOZY souhaite également que chaque demandeur d'emploi puisse se voir proposer une formation qualifiante et ne puisse, à son terme, refuser une offre d'emploi correspondant à ses nouvelles compétences. C'est une proposition pragmatique qui permettra de faire reculer le chômage en augmentant le niveau de qualification des travailleurs de tous âges.

Vous évoquez **la question des solidarités financières entre les collectivités**. L'action de Nicolas SARKOZY s'est inscrite dans la continuité de la loi SRU. Il a également souhaité que soit enfin engagé le chantier de la révision des valeurs locatives. Il a été expérimenté l'an dernier dans cinq départements, pour les locaux professionnels. Le temps nécessaire sera pris pour lisser les effets de transferts, mais cette réforme sera conduite à son terme. C'est un engagement clair du Président de la République. Dans le cadre de la loi de réforme des collectivités territoriales, le principe d'une participation minimale d'un maître d'ouvrage au financement d'un projet qu'il porte est demandé. Cette participation minimale est fixée à 20% du montant total des financements. Dans un souci de préservation des solidarités territoriales, des dérogations à ce principe sont prévues dans les domaines de la rénovation urbaine, dans la réparation des dégâts causés par des calamités publiques ou pour des investissements portés par une collectivité territoriale et inscrits dans un contrat de projet Etat-Région. Cela permettra aux collectivités territoriales moins dotées financièrement de bénéficier de la solidarité entre collectivités.

Par ailleurs, la priorité des années à venir doit aller à la réduction des déficits. Vouloir associer les collectivités territoriales à l'effort national de réduction de la dépense publique, c'est les reconnaître comme acteurs incontournables de l'action publique. Chaque année, l'État concourt financièrement à leur action à hauteur de 100 milliards d'euros. Il est donc normal que, dans le respect de l'autonomie des collectivités, nous réfléchissions à des mécanismes qui permettent d'encourager les gestions vertueuses. C'est ce que Nicolas SARKOZY propose avec l'extension du non renouvellement d'un départ à la retraite sur deux dans la fonction publique pour les grandes collectivités. Une fois que notre pays aura retrouvé des marges de manœuvre budgétaire qui ne compromettent pas l'avenir des Français, nous ouvrirons une nouvelle étape en faveur de la solidarité financière entre collectivités.

La sécurité des Français doit être assurée quel que soit le territoire. L'action résolue de Nicolas SARKOZY dans ce domaine a fait ses preuves avec près de 680 000 victimes épargnées en 2011 par rapport à 2001. Il propose aux Français de continuer cette action en associant l'ensemble des forces de sécurité de notre pays, en renforçant la police scientifique et technique qui s'est considérablement développée sous son action et en mettant la priorité sur l'exécution de toutes les peines et sur une meilleure prise en compte des victimes. Les élus locaux ont de nombreux moyens d'agir aux côtés de l'État. Nicolas SARKOZY souhaite que ceux-ci prennent toute leur part à la diminution de la délinquance, notamment celle des mineurs. Le succès de l'implantation de la vidéoprotection montre que lorsque les collectivités se saisissent des opportunités avancées par l'État, la délinquance décroît.

S'agissant du **vivre-ensemble et de la cohésion dans notre société**, après avoir œuvré efficacement tout au long du quinquennat pour promouvoir la laïcité et la place des femmes à différents postes de responsabilité, Nicolas SARKOZY souhaite conforter le Défenseur des Droits qu'il a créé et favoriser l'engagement en développant le Service civique. La citoyenneté est la responsabilité conjointe des familles et de l'Education nationale. Nous devons être fermes sur nos principes, et notamment en ce qui concerne la laïcité, en refusant des aménagements coupables, tels que des aménagements d'horaires différenciés dans les piscines. Nicolas SARKOZY ne transigera pas avec les principes républicains.

Promouvoir le vivre-ensemble, c'est aussi vouloir renforcer la démocratie et la participation des citoyens. Chaque citoyen doit se sentir concerné par les débats locaux ou nationaux. Nicolas SARKOZY continuera de soutenir les associations qui sont des relais importants de l'action publique et permettent aux Français de s'engager dans tous les domaines au service de la société.

Comme vous, Nicolas SARKOZY est sensible **à appliquer à la banlieue une politique de développement durable cohérente**.

Nicolas SARKOZY a lancé un plan « Ville durable », en novembre 2008, visant à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville qualitativement, notamment selon deux initiatives. Dans un premier temps à l'échelle du quartier, deux appels à projets ÉcoQuartier : le premier en octobre 2008 (160 présentés fin 2009) et le second lancé en janvier 2011 (400 projets présentés). Dans un second temps à l'échelle de la ville, la démarche ÉcoCité (13 éco-cités en projet ; 93 opérations innovantes soutenues au titre des investissements d'avenir).

La lutte contre la précarité énergétique est venue compléter ces efforts. Pour faire baisser les dépenses des propriétaires modestes, Nicolas SARKOZY a donc mis en place le programme « Habiter mieux » destiné à lutter contre la précarité énergétique. Géré par l'ANAH, ce programme de 1,35 milliard d'euros a pour objectif de rénover, sur la période 2010-2017, les logements de 300 000 ménages modestes en situation de forte précarité énergétique, afin de leur permettre un meilleur confort de vie, tout en réduisant leur facture énergétique. Presque tous les départements ont aujourd'hui signé les « contrats locaux d'engagement » et sont ainsi couverts par ce programme. Enfin, grâce à l'éco-prêt logement social, 800 000 logements sociaux énergivores pourront être rénovés d'ici 2020.

Comme vous le soulignez, **le sport est un formidable vecteur d'éducation**, d'intégration et de transmission de valeurs. Depuis 2007, Nicolas SARKOZY s'est fortement investi pour le monde sportif.

L'État a apporté un soutien financier important pour la modernisation de nos infrastructures et le développement de la pratique sportive. Le budget alloué au Centre national pour le développement du sport (CNDS) a dépassé 250 millions d'euros en 2011, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2007.

Nicolas SARKOZY s'est engagé dans la promotion des valeurs sportives avec notamment la création d'une civi-conditionnalité pour l'attribution des subventions aux structures sportives. Les clubs et les fédérations devront s'engager à mettre en place des actions éducatives et éthiques pour percevoir des aides de l'État.

Enfin, Nicolas SARKOZY a beaucoup œuvré en faveur de **l'accès et de la promotion de la culture**. Avec pour priorité de défendre l'esprit créatif français et d'encourager la

vitalité de la scène artistique française, il a défendu, durant près de cinq ans, de nombreux projets et institutions innovantes et accessibles à tous, comme le Centre Pompidou mobile dont l'itinérance a commencé au mois d'octobre 2011.

Il a par ailleurs voulu mettre l'accent sur la démocratisation culturelle, notamment l'accès à une éducation culturelle et artistique dès le plus jeune âge.

Il a pour cela souhaité que les musées et monuments nationaux soient gratuits pour les moins de 26 ans. Depuis 2009, cette mesure a entraîné plus de 4,5 millions d'entrées et le nombre d'entrées gratuites dans les musées de France a progressé en cinq ans de 60 %.

De plus, l'histoire des arts figure désormais dans les programmes scolaires depuis la rentrée 2008. En 2010, 20 % des collégiens ont passé l'option histoire des arts au brevet.

Comme vous pouvez le constater, Nicolas SARKOZY est tout particulièrement attentif aux questions relatives aux banlieues. Soyez convaincu qu'il inscrira la poursuite de son action dans cette perspective.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sincères salutations.



Guillaume LAMBERT
Directeur de campagne de M. Nicolas SARKOZY